

## PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ECOLE

ECOLE : La Calade St Roch

DATE : 28/06/2022

Adresse :6, Calade St Roch

06410 Biot

### PARTICIPANTS :

- Membres titulaires :
  - o Représentants des Parents : Mme Pugnet, M Dupont
  - o Enseignants : Mmes Soli, Dalban, Mourniac, Reboton et Audiot-Giambi
  - o Représentants de la collectivité : Mmes Dupuis et Pavan, MM. Chifflet, Joncherai et Lhôpital
  - o DDEN : Mme Jocelyne Camatte

### ORDRE DU JOUR :

- Election par voie électronique APE (vote)
- Bilan de l'année 2021/2022
- COVID 19 suite
- La prévision des effectifs 2022-2023 (ouverture d'une sixième classe et équipe des enseignants).
- Bilan sur les divers projets pédagogiques de cette année et informations sur les projets 2022/2023
- Les travaux effectués, envisagés.

### POINTS ESSENTIELS DE LA REUNION :

Nous remercions les personnes présentes à ce dernier conseil d'école.

- Election des représentants des parents d'élèves par voie électronique :

Qui Vote ?

## Membres ayant le droit de vote

Le conseil d'école est composé des membres suivants :

- Directeur de l'école, qui préside le conseil
- Ensemble des maîtres affectés à l'école
- Maire
- Conseiller municipal ou président de l'intercommunalité
- Représentants élus des parents d'élèves (autant de représentants que l'école comporte de classes)
- Délégué départemental de l'éducation chargé de visiter les écoles

L'ensemble de ces membres a le droit de vote.

9 votes : approbation à l'unanimité.

### • Bilan de l'année 2021-2022

Ce fut une nouvelle fois une année scolaire compliquée à cause du Covid 19.

Les protocoles sanitaires qui changent d'une semaine sur l'autre, l'obligation de les appliquer du jour au lendemain. Des parents qui ne pouvaient plus travailler dans de bonnes conditions, des enseignants qui avaient des effectifs variables tout au long de l'année (difficulté de faire des apprentissages pédagogiques cohérents dans ces conditions). Des enseignants malades qui sont difficilement remplacés par manque de remplaçants.

Malgré tout, tous les acteurs de l'école ont travaillé avec passion afin d'offrir aux élèves un enseignement de qualité dans le respect du protocole sanitaire.

La majorité des projets ont été menés à bien malgré un contexte très difficile.

Pique-nique ? Le conseil départemental fournit des pan-bagnats tout faits. Pourquoi ne peut-on pas le faire ?

Pourquoi ne peut-on même plus emporter des glacières pour faire les sandwichs sur place ?

#### Coopérative scolaire :

Nous avons reçu cette année :

- Photos : 849,80 €
- APE : 1500 €

Pour un total de : 234,80 €

Nous avons dépensé :

- Cotisations OCCE + charges :  $365,64 + 10,40 = 376,04$  €
- Learn'o : 500 €
- Laser game : 810 €
- Théâtre : 95,10 €
- Les Incorruptibles : 1249 €

Pour un total de : 3030,14 €

Nous avons de l'argent en plus sur notre compte donc pas de problème pour les 680,34 € en plus dont nous avons besoin.

A titre personnel, je remercie particulièrement tout le personnel de l'école qui m'a soutenue en cette fin d'année scolaire si particulière et douloureuse. J'ai beaucoup de chance d'être entourée de cette manière.

- **La prévision des effectifs 2022-2023.**

L'équipe pédagogique change l'année prochaine :

Périscolaire : l'année prochaine l'équipe sera constituée de 4 agents comme cette année. Les problèmes pendant la pause méridienne ont diminué lorsque les activités ont repris. Merci à l'équipe d'animation.

Les horaires seront les suivantes : 8h30/12h et 14h/16h30. A la rentrée tous les élèves entreranno de nouveau par le portail du haut.

Mmes Reboton et Soli partent effectuer de nouvelles missions. Nous les remercions très chaleureusement et avons été honorées de travailler à leurs côtés.

Nous accueillerons Mmes Pascale Godin, Duponq et M. Ranaldi ainsi que deux autres enseignants pas encore nommés l'année prochaine.

- Les effectifs augmentent de nouveau cette année et une ouverture de classe a été décidée, nous aurons donc 6 classes l'année prochaine. Stationnement des véhicules devant la nouvelle classe uniquement pour les enseignants de l'école élémentaire.

Nous devrions accueillir 155 élèves CE1, CE2, CM1 et CM2 avec 6 classes (soit une moyenne proche de 26 par classe), dans l'attente d'éventuelles radiations ou nouvelles inscriptions.

Malheureusement les effectifs ne sont pas répartis de manière équilibrée. Nous n'avons pas effectué les répartitions car nous sommes en attente des éventuelles inscriptions et radiations qui s'effectuent durant la période estivale. Nous attendrons donc le 31 août pour afficher les classes.

## Bilan sur les divers projets pédagogiques de cette année et informations sur les projets 2021/2022

### Actions pédagogiques 2021/2022:

- Participation des classes de CE2, CM1, CM1/CM2, CM2 au projet des Incorruptibles (Jury littéraire). Grâce à la Médiathèque, les enfants ont pu participer à la rencontre avec un auteur ou un illustrateur et à des quizz littéraires.
- Spectacles à Anthéa : un spectacle par classe cette année.
- FAPE : Mme Soli. Mais pour des problèmes de publications des œuvres, celles-ci ont été affichées uniquement dans l'école.
- Participation au projet « Volets de l'Avent » pour toutes les classes, nous aimerions qu'ils soient accrochés sous le préau de l'école.
- Intervention des gendarmes pour la prévention des violences effectuées au sein de l'école, de la cellule familiale et dans la rue. Quels sont les types de violences, comment les éviter, y remédier, quelles sanctions...

- Sports : Natation, judo, tennis et voile (fin juin). Les séances non effectuées ne devraient être payées.
- Permis vélo (CM1 et CM2) et piéton (CE2) avec la police municipale. Bravo à tous les participants et à nos champions : Manon Launay, Diégo Calléja, Gabriel Savoie.
- Visite musée de Mougins (CE2 et CE2/CM1).
- Projet Watty (CM2).
- Rallye Maths proposé par le Rectorat (CE2, CM1, CM1/CM2 et CM2).
- Learn'O (toutes les classes).
- Projet théâtre (CM1/CM2) : représentation « Le tour du monde en 80 jours » le mardi 14 juin au jardin Frédéric Mistral.
- Projets de la BCD en lien avec les projets de classe : carnets de voyage, BD, Droits de l'enfant, rallyes lecture, ...
- Projets prévus avec la Mairie n'ont pas eu lieu.
- La présence de Mme Sapelli (AESH) auprès des enfants bénéficiant d'un PPS est d'une très grande richesse pour l'école. Malheureusement, son affectation pour l'année prochaine ne lui permet pas de s'occuper des enfants de l'école qui bénéficieront d'une AESH l'année prochaine.

#### • Actions pédagogiques 2022/2023 :

- Plan français avec l'école Paul Langevin : lecture et langage oral. Les enseignants souhaiteraient associer le théâtre, avec éventuellement l'implication d'une intervenante.
- Classes transplantées demandées pour les classes de Mmes Audiot-Giambi et Dalban du 21 au 25 novembre.
- Le budget a été demandé au mois de novembre.
- Anthéa : 1 spectacle par classe.
- KidsCare : renouvelé.
- Chorale d'école : Demande de la mise en place d'une chorale d'école avec la participation de l'EAC ou les professeurs de musique du collège Niki de Saint Phalle. Si la mairie ne peut pas payer
- Sports : voile et natation pour les CM2 et CM1/CM2, judo et tennis pour les CM1 et les CE2.

#### • **Interventions de la Mairie (travaux, périscolaire et transport ...)**

##### TRAVAUX :

- Peintures de classes à terminer cet été ? Il reste quelques finitions à finir en juillet.
- Peindre avec de la peinture aimantée les tableaux. Pour ce type de travaux à faire en régie, il n'y a pas le personnel, donc les travaux sont reportés en 2023. L'équipe enseignante et les parents d'élèves proposent d'appliquer la peinture achetée par la Mairie.
- Nouvelle classe : réparer le bâti sous l'évier. Sera fait courant de l'été.
- Problème porte de la classe 9. Même chose, devrait être fait pendant l'été si le matériel est à disposition.
- Le portail donnant sur la calade de la maternelle a été peut-être forcé, la poignée est tordue. Devrait être réparé rapidement.

- Nettoyage des toits, de l'école en l'absence de M. Reichhart ? Un autre agent doit prendre le relais au moins une fois par semaine.
- Marquages au sol dans la cour. Une partie a été faite sur le plateau sportif, il reste les marelles et les lignes de course.
- Problèmes des fourmis récurrents. La Mairie est en contrat avec une société qui intervient régulièrement mais toute la commune est touchée. Un diagnostic complet doit être refait.
- Réparer le brise-vue question de sécurité, Vigipirate. Le tissu ne tient pas, il faudrait peut-être prévoir des plaques ou des lamelles PVC. D'autre part le filet anti-ballon descend régulièrement.
- Un devis a été établi concernant la réfection des baies vitrées en octobre 2017 : Double vitrage + isolation pour les classes donnant sur la route. Les travaux ont été votés mais sont reportés à une année ultérieure. Toutes les cotes ont été prises et il est prévu de le faire sur le prochain exercice.
- Demande de changement du revêtement de sol dans les classes (problème d'amiante) sauf classes de Mme Dalban et réfectoire où le changement a été effectué en 2018. Le changement devrait être fait en priorité en Maternelle. Les travaux de recouvrement des sols sont prévus pour 2023.
- Problèmes d'odeurs nauséabondes au niveau du couloir de la classe de Mme Audiot-Giambi, dans la salle polyvalente et dans la cour côté stade. Problèmes pérennes. Des travaux d'évacuation ont été faits mais les odeurs persistent. Il y a peut-être un problème d'évacuation mais certainement un problème d'aération (absence de VMC).
- Les problèmes d'odeurs dans la calade de la maternelle persistent. C'est un problème d'assainissement qui concerne la CASA. S'ajoutent aussi les odeurs des containers de poubelles du restaurant Les Terrailleurs, containers placés en bas de la calade.
- Accrocher les volets de Noël de 2020 et 2021. Devrait être fait cet été.
- Mettre des bacs pour faire des plantations dans les patios.
- Demande faite que le véhicule de la Mairie stationné devant la classe donnant sur le parking, et qui sera la 6<sup>ème</sup> classe, ne reste plus stationné.
- Le sol de la 6<sup>ème</sup> classe devrait être refait avant occupation.
- Bilan de l'inspection des toilettes : certains verrous sont défectueux, il manque des petites poubelles dans les toilettes des filles et les robinets sont à changer (en 2023).

## Questions des parents :

Les ventilateurs sont-ils ou non autorisés en classe ? Réponse à fournir.

Pourquoi n'y a-t-il pas de classe de neige ? Le choix des dates des classes transplantées appartient au Conseil départemental. De plus les enseignantes qui y participent préfèrent les classes rousses (automne) ou vertes (printemps).

Fait à Biot, le 28/06/2022

Le Président du Conseil d'Ecole : Mme Audiot-Giambi

Le Secrétaire de séance : Mme Mourniac